

# **Los retos de la seguridad y la salud laboral ante la digitalización de la empresa.**

## **Especial atención a la prevención de riesgos laborales en el trabajo a distancia y teletrabajo**

Bárbara TORRES GARCÍA  
Université de Saint-Jacques de Compostelle

L'objectif de cette Thèse de Doctorat est d'analyser la santé et la sécurité au travail devant la digitalisation de l'entreprise. Ainsi, on s'interroge sur l'adéquation du système réglementaire espagnol pour la prévention des risques professionnels, afin de fournir une réponse adéquate aux situations de travail émergentes dans lesquelles les travailleurs peuvent être amenés à fournir des services. À cet égard, il convient de considérer que ce système est conçu pour une relation de travail traditionnelle (réalisée sous le contrôle direct de l'employeur dans le sein même de l'entreprise), qui semble avoir été supplantée par la mondialisation, la décentralisation et la numérisation du marché. A titre d'exemple, il convient de prendre comme référence le travail à distance et, en particulier, le télétravail, qui montrent clairement le décalage existant entre le contenu de la réglementation préventive mentionnée ci-avant et la réalité qu'elle est censée protéger.

Ainsi, cette thèse analyse de manière critique, et avec des propositions de *lege ferenda*, la manière dont le système réglementaire de prévention des risques professionnels devrait être adaptée aux nouvelles situations dans lesquelles le travailleur prête ses services, en dehors de l'espace de travail. L'absence de réponses claires et complètes à de nombreux problèmes qui se posent en matière de prévention des risques professionnels dans le cadre du travail à distance signifie que, dans certains cas, les dispositions générales doivent être interprétées à la lumière du principe pro-travailleur. Cette technique peut conduire à un déséquilibre pour l'employeur, traditionnellement considéré comme la partie dominante de la relation de travail, qui se manifeste dans le domaine de la responsabilité.

En termes de contenu, cette recherche doctorale s'ouvre sur une critique de la réglementation légale du droit à la protection de la santé au travail dans le système juridique espagnol et, dans ce contexte, les différentes obligations préventives de l'employeur sont analysées, en soulignant, pour chacune d'entre elles, leurs incohérences en ce qui concerne le travail à distance. Ainsi, cette thèse traite de manière consécutive : 1) de la manière dont le plan de prévention doit être conçu dans les entreprises employant des travailleurs à distance ; 2) de la manière dont l'évaluation des risques doit être effectuée, en soulignant les facteurs de risque et les risques les plus typiques de ce type de travail ; et 3) des principales mesures préventives à adopter. Enfin, sans entrer dans le champ de la prévention des risques professionnels, cette thèse entend analyser le système de protection et d'indemnisation des travailleurs dans le cas où, si les actions préventives précédentes échouent, le dommage professionnel se matérialise. Cette protection de second rang est également affectée, dans sa configuration juridique, par les particularités du travail à distance (notamment par sa tendance à flexibiliser les éléments propres à l'espace et au temps), de même que le régime des responsabilités qui, dans ce domaine, peuvent être réclamées à l'employeur.